



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BESANÇON

**Service Informatique
Hôpital Saint-Jacques – 2 Place Saint-Jacques
25030 - BESANÇON CEDEX**

Affaire suivie par : **Sylvette ZANNA**
Tél : n° **03 81 21 80 54**
Fax : n° **03 81 21 86 55**
Email : **szanna@chu-besanco.fr**

LETTRE DE CONSULTATION

(L. C.)

MAPA N° 2010/13 du 07 Décembre 2009

**FOURNITURE D'UNE SOLUTION D'AIDE AU RECODAGE DES
DONNEES D'ACTIVITE MEDICALE DE L'ANNEE 2008**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :

Le lundi 21 Décembre 2009 à 16 heures au plus tard.

Le présent document comporte 4 pages numérotées de 1 à 4.

ARTICLE 1 - OBJET ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet « **La fourniture d'une solution d'aide au recodage des données d'activité médicale de l'année 2008** »

ARTICLE 2 - NOMBRE, NATURE ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES LOTS

La présente consultation comporte un seul lot dont le détail figure dans le CCP.

ARTICLE 3 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Le lundi 21 Décembre 2009 à 16 heures au plus tard.

ARTICLE 4 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de **180 jours**, à compter de la date limite de réception des offres indiquée à l'article 3 ci-dessus.

ARTICLE 5 - MODALITÉS DE PRÉSENTATION ET DE TRANSMISSION DES OFFRES

5. 1. Le Responsable du Service Informatique, ou son représentant, est tenu de mettre à la disposition de tous les candidats :

1 - La présente Lettre de Consultation (**LC**)

2 - Le Cahier des Clauses Particulières (**CCP**) dont l'exemplaire original, conservé dans les archives de l'établissement, fait seul foi.

3 - Les imprimés-type : **l'acte d'engagement**, la déclaration du candidat (DC5) + feuille de "déclaration sur l'honneur".

5. 2. Les offres établies selon les modèles joints en annexe 1 du C.C.P. "Présentation des offres" devront parvenir avant les date et heure limites fixées à l'article 4 ci-dessus et seront envoyées :

□ **soit par courrier, sous pli recommandé, N°2010/13 du 07 Décembre 2009 – « FOURNITURE D'UNE SOLUTION D'AIDE AU RECODAGE DES DONNEES D'ACTIVITE MEDICALE DE L'ANNEE 2008 – NE PAS OUVRIR »**

A l'attention de :

**Monsieur Jérôme EUVRARD – Responsable du Service Informatique
Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
Service Informatique
2 Place Saint-Jacques
25030 - Besançon Cedex**

soit déposées contre récépissé à

**Centre Hospitalier Universitaire de Besançon
Service Informatique
2 Place Saint-Jacques
25030 - Besançon Cedex**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h

Les candidats peuvent remettre candidature et offre de façon dématérialisée à l'adresse email suivante : szanna@chu-besancon.fr avant la date et l'heure fixées à l'article 3 ci-dessus.

L'offre contient :

- a) un **acte d'engagement**, établi selon le modèle joint, à compléter et à signer,
- b) la déclaration du candidat complétée et signée (DC5)
- c) si le candidat est en redressement judiciaire la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet.

Les dossiers qui parviendraient après les date et heure limites (article 4) ne seront pas examinés et seront renvoyés à leur expéditeur.

5.3. Obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation est consultable sur la plate-forme électronique : <https://www.achats-chu.com>.

ARTICLE 6 - JUGEMENT DES OFFRES

Le choix sera effectué en fonction des critères de sélection suivants, classés par pondération :

- 25% : références dans des domaines équivalents
- 25% : conditions financières
- 25% : Qualité de l'équipe intervenante
- 25% : niveau de compréhension de la problématique de l'établissement et adéquation de la méthodologie proposée

ARTICLE 7 - MODE DE RÈGLEMENT DU MARCHÉ

Le mode de règlement du CHU est le **virement administratif**. Le délai de paiement est de **50 jours**. En cas de dépassement, le taux des intérêts moratoires applicables sera le taux légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts ont commencé à courir majoré de 2 points.

ARTICLE 8 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire en vue de répondre à la présente consultation, les candidats pourront contacter :

* pour les renseignements concernant la procédure administrative de la consultation :

Madame Sylvette ZANNA
Centre Hospitalier Universitaire (Saint-Jacques)
Service Informatique
2Place Saint-Jacques
25030 BESANÇON CEDEX
Téléphone : 03.81.21 80 54

* pour les renseignements concernant les aspects techniques de la consultation :

Monsieur le Directeur des Finances et de la Relation des Usagers
Centre Hospitalier Universitaire (Saint-Jacques)
2Place Saint-Jacques
25030 BESANÇON CEDEX
Téléphone : 03.81.21 80 24 (secrétariat)